



La nouvelle Norme de l'ISSN facilite la vie de la communauté des publications en série

Alain Roucolle

Chef du Service Bibliographique
Centre International de l'ISSN
Paris
roucolle@issn.org

*Avec mes chaleureux remerciements à
Mme Françoise Pellé, Directrice, Centre International de l'ISSN,
Mme Pam Wood, du Centre ISSN du Royaume-Uni,
M. Philippe Cantié, du Centre ISSN France*

Meeting: 151. Serials and Other Continuing Resources

Simultaneous Interpretation: English-French and French-English only

WORLD LIBRARY AND INFORMATION CONGRESS: 74TH IFLA GENERAL CONFERENCE AND COUNCIL

10-14 August 2008, Québec, Canada

<http://www.ifla.org/IV/ifla74/index.htm>

Introduction

L'ISSN ouvre une nouvelle page de son histoire, en continuité avec ce qui fait sa finalité depuis sa création en 1973 : l'identification responsable et déterminée des publications en série et autres ressources continues. C'est dans ce même but que vient d'être publiée par l'ISO une nouvelle édition de la Norme de l'ISSN. Outre une clarification du champ d'application de l'ISSN, celle-ci introduit principalement un nouveau concept et une nouvelle fonctionnalité : l'ISSN-L ou ISSN de liaison. Ce nouveau mécanisme s'inscrit harmonieusement au nombre des tâches essentielles de l'ISSN, à savoir l'identification des publications en série et autres ressources continues quel que soit le support de publication ou de production, la gestion du Registre de l'ISSN (base de données établie par le Réseau de l'ISSN) et sa diffusion. Composé de 85 Centres nationaux et du Centre international, le Réseau identifie activement les ressources continues éditées dans les pays membres et par des organisations internationales.

La nouvelle Norme de l'ISSN

La publication de la quatrième et toute nouvelle édition de la Norme Internationale, *ISO 3297, Information et documentation – International standard serial number (ISSN), numéro international normalisé des publications en série* a eu lieu le 1er septembre 2007, suite au vote à l'unanimité des pays membres de l'ISO/TC 46. Elle conclut trois années de travaux menés par un groupe de révision, sous la houlette de l'ISO/TC 46/SC 9.

Le processus de révision

L'évaluation quinquennale de la troisième édition de l'ISO 3297 (1998), s'est achevée en 2003 par un vote de l'ISO recommandant la révision de cette norme. Créé en janvier 2004, le groupe de travail ISO/TC 46/SC 9/WG 5 se composait de représentants de tous les secteurs professionnels ayant un intérêt direct dans l'implémentation ou l'application du système ISSN : représentants de la presse grand public, éditeurs STM, agences d'abonnement, distributeurs de périodiques, utilisateurs de l'application OpenURL, représentants de l'ISBN, du DOI et de CrossRef, bibliothécaires et autres. Ce large panel de professionnels, représentatif dans sa diversité de toute la gamme des utilisateurs et producteurs d'ISSN, a créé l'opportunité de répondre à des questions telles que « Sur quoi doit porter l'identification ? » et « Quels sont les besoins des utilisateurs de l'ISSN ? »

Ces experts ont dressé une longue liste de cas démontrant que les ISSN sont nécessaires et effectivement utilisés et fourni une vue d'ensemble des utilisateurs. Il existe cependant selon les catégories d'utilisateurs des attentes différentes concernant la manière d'utiliser l'ISSN. Deux besoins divergents ont principalement émergé :

- 1) le besoin d'identifier par l'ISSN les titres de publications en série à un niveau de regroupement (titre global et « abstrait »). Ce besoin a été exprimé par des acteurs souhaitant identifier des contenus et non des produits.
- 2) le besoin d'identifier par l'ISSN le niveau du « produit », pour les communautés traitant des produits. Par exemple, les communautés qui gèrent des abonnements ont besoin d'identifier un produit précis, afin de distinguer pour un même titre le prix de la version imprimée et celui de la version électronique.

Les utilisateurs ont exprimé le souhait que l'ISSN soit opérable à ces deux niveaux et rejeté l'idée d'un système supplémentaire applicable à l'un ou l'autre de ces niveaux, constituant ainsi un défi pour le système ISSN. Il a été décidé de travailler en commun à la recherche d'une solution répondant à cette double exigence. Celle-ci consiste à continuer d'identifier chaque version sur support distinct d'une ressource par un ISSN spécifique, et à développer une nouvelle fonction de liaison grâce au concept d'ISSN-L.

En outre, le groupe de travail a identifié et relevé les principaux objectifs de la révision :

- Établir une définition qui englobe les publications en série et les nouvelles ressources continues dans un contexte d'essor des publications en série électroniques et des ressources numériques ;
- Maintenir la structure actuelle de l'ISSN tout en permettant et en assurant l'identification à de multiples niveaux de granularité ;
- Clarifier la politique d'attribution des ISSN en définissant notamment l'attribution d'ISSN aux ressources sur un support distinct pour assurer la flexibilité tout en garantissant la cohérence du système ;
- Définir les rôles et responsabilités des Centres ISSN ;
- Décrire l'interopérabilité de l'ISSN avec d'autres systèmes d'identification et de liaison (tels que DOI®, URN, et OpenURL).

Toutes ces questions ont été traitées et intégrées dans le corps de la Norme ou dans les annexes normatives et informatives, notamment la nouvelle fonction de liaison de l'ISSN et la description de l'interopérabilité de l'ISSN.

Vue d'ensemble de la nouvelle Norme de l'ISSN

- Clarification du champ d'application

La Norme confirme que « chaque ISSN est l'identifiant unique d'une publication en série ou d'une autre ressource continue sur un support déterminé. » Par conséquent, « lorsqu'une ressource continue est éditée sur différents supports, que ce soit ou non sous le même titre, un ISSN et un titre-clé distincts doivent être attribués à chacune des éditions ». Le champ d'application précise aussi que « l'ISSN s'applique aux publications en série et autres ressources continues, qu'elles soient passées, présentes ou à paraître dans un avenir prévisible, quel que soit le support de publication ou de production. »

Les règles d'application concernant le champ de l'ISSN indiquent dans le Manuel que les ISSN sont attribués à la population entière des publications en série et à des ressources continues intégratrices. Un groupe de travail composé de membres du Réseau et d'utilisateurs de l'ISSN, a été formé en octobre 2007 pour définir les critères d'attribution de l'ISSN aux ressources intégratrices en ligne. Actuellement, les ressources électroniques non habilitées à recevoir un ISSN sont les suivantes : les pages d'accueil à but promotionnel et sans autre contenu, les journaux intimes en ligne, les weblogs personnels, et les sites web composés exclusivement de liens.

Le champ d'application de la norme présente également un mécanisme, l'«ISSN de liaison (ISSN-L), qui permet de regrouper et de lier les versions sur différents supports d'une même ressource continue ».

- Des définitions lisibles par un grand nombre de communautés

Les termes bibliographiques, comme ressource continue ou publication en série, sont définis afin d'être lisibles par des communautés autres que celle des bibliothèques. La définition de l'« ISSN de liaison » a été ajoutée : «ISSN désigné par le Réseau de l'ISSN pour permettre de regrouper ou de lier les versions sur différents supports d'une même ressource continue ». Les

définitions pour « Réseau de l'ISSN », « Registre de l'ISSN » et « Métadonnées ISSN » figurent également dans la Norme.

- **ISSN-L ou ISSN de liaison**

L'ISSN-L est créé « pour permettre l'utilisation de l'ISSN lorsque l'on souhaite trouver ou se lier à une ressource continue indépendamment de son support ».

« L'ISSN de liaison doit être désigné parmi les ISSN attribués aux versions sur différents supports d'une même ressource continue ». Le premier ISSN attribué dans le Registre de l'ISSN à quelque version sur support physique que ce soit d'une ressource continue sera désigné par défaut pour faire également fonction d'ISSN-L et s'appliquera à toutes les autres versions sur support de cette ressource identifiées dans le Registre de l'ISSN. Une annexe normative définit dans la Norme plusieurs règles d'application de l'ISSN-L, en particulier la désignation d'un ISSN-L pour toute ressource continue, « même si la ressource continue n'existe que sur un seul support ». De toute façon, un ISSN-L unique sera désigné pour chaque ressource continue quel qu'en soit le nombre de versions sur différents supports.

Exemples :

- Ressource continue sur un seul support physique:

ISSN-L 1748-7188

Ressource en ligne:

Algorithms for molecular biology = ISSN 1748-7188

- Ressources continues sur deux supports physiques :

ISSN-L 0264-2875

Version imprimée: Dance research = ISSN 0264-2875

Version en ligne: Dance research (Online) = ISSN 1750-0095

- Ressources continues sur trois supports physiques :

ISSN-L 1188-1534

Version imprimée: Plant varieties journal (Ottawa) = ISSN 1188-1534

Version en ligne: Plant varieties journal (Ottawa. Online) = ISSN 1911-1479

Version CD-ROM: Plant varieties journal (Ottawa.CD-ROM) = ISSN 1911-1460

La désignation de l'ISSN-L sera effectuée ou bien par un Centre du Réseau de l'ISSN ou bien automatiquement par le Centre International de l'ISSN lors de l'entrée des notices dans le Registre. La première étape pour l'implémentation de l'ISSN-L est la désignation rétrospective de l'ISSN-L qui porte sur la totalité du Registre de l'ISSN. Une fois achevé ce processus de désignation rétrospective, la désignation courante de l'ISSN-L sera assurée soit par le Centre International de l'ISSN soit par les Centres nationaux capables et désireux d'assumer cette responsabilité. Une notice entrant dans le Registre sans ISSN-L s'en verra attribuer un automatiquement par le Centre International sur la base des données des liens pour l'autre édition dans un autre support, présentes dans les notices.

Une règle fondamentale précise que « l'ISSN-L figurera en tant qu'élément de donnée distinct dans chacune des notices de métadonnées auxquelles il se rapporte dans le Registre d'ISSN ». ISSN-L sera enregistré dans un sous-champ spécifique des champs employés pour enregistrer l'ISSN dans les formats MARC. En MARC 21, l'ISSN-L sera inclus dans le sous-champ « l » du champ 022 (ISSN). Un sous-champ séparé « m » a été également défini en MARC 21 au cas où un ISSN-L serait annulé. En UNIMARC, l'ISSN-L sera inclus dans le sous-champ « f » du champ 011 (ISSN), et tout ISSN-L éventuellement annulé sera inclus dans le sous-champ « g ».

Dans le cas, le plus courant, où les titres de toutes les versions sur support changent en même temps, l'ISSN-L pour le groupe constitué par ces nouveaux titres sera l'ISSN de celui qui aura été introduit en premier dans la Registre de l'ISSN. Le *Manuel de l'ISSN* comportera des règles et des exemples pour traiter les cas moins fréquents de changement de titre.

L'ISSN-L sera disponible de plusieurs manières :

- par une table qui présentera l'ISSN-L et le ou les ISSN auxquels il correspond. Cette table sera disponible gratuitement sur le site Web du Centre International de l'ISSN (www.issn.org) au cours du second semestre 2008 ;
- par le Registre de l'ISSN (chaque notice de métadonnées enregistrée dans le Registre d'ISSN contiendra d'une part l'ISSN spécifique attribué selon le support de la ressource décrite, et d'autre part l'ISSN de liaison désigné, en tant qu'éléments de données séparés). L'ISSN-L sera disponible dans des notices du Registre de l'ISSN par l'intermédiaire du Portail de l'ISSN (<http://portal.issn.org>) au cours du second semestre 2008;
- par l'intermédiaire des Centres nationaux de l'ISSN, qui communiqueront aux éditeurs l'ISSN-L désigné pour un ISSN nouvellement attribué ;
- par le biais des ressources elles-mêmes, à condition que les éditeurs impriment ou reportent l'ISSN-L conformément aux recommandations de la Norme. Les éditeurs seront encouragés à faire apparaître sur chaque ressource l'ISSN-L en plus de l'ISSN spécifique au support de publication.

- **Actualisation des règles d'attribution de l'ISSN**

Plusieurs règles prescrivent qu'«un seul ISSN doit être attribué à chaque ressource continue distincte sur un support déterminé », et que « chaque ISSN doit être lié de façon permanente au titre clé... ». Le *Manuel de l'ISSN* définit l'application des règles, et en particulier l'attribution d'ISSN lors des changements de titre ou autres dans les ressources.

- **Recommandations pratiques concernant l'impression et l'affichage de l'ISSN**

Comme toujours, « l'ISSN doit être précédé du préfixe ISSN et d'un espace, et apparaître en deux groupes de quatre chiffres séparés par un tiret ». L'impression et l'affichage de l'ISSN et de l'ISSN-L sont présentés pour les différents types de ressources.

- **Présentation des métadonnées de l'ISSN et des métadonnées requises pour l'attribution d'ISSN**

Deux tableaux publiés en annexe listent les métadonnées liées à l'attribution d'ISSN. Le premier indique les métadonnées requises des éditeurs et autres demandeurs pour l'attribution d'ISSN. Le second présente les métadonnées créées et gérées par les Centres de l'ISSN lors de chaque enregistrement d'ISSN. La définition et l'application des éléments de données (obligatoires et facultatifs) sont décrites dans le Manuel de l'ISSN.

Les métadonnées des publications en série et autres ressources continues servent pour la création manuelle de notices bibliographiques de l'ISSN ou pour des créations automatiques dans le cadre de nouvelles procédures d'attribution de l'ISSN. Ces procédures sont destinées à maximiser l'utilisation des métadonnées dans le flux des produits « publications en série », à améliorer le traitement des données pour ces ressources, et finalement à accélérer leur identification et à élargir la couverture du Registre de l'ISSN.

- **Administration du système d'ISSN**

Une annexe énumère les rôles et responsabilités du Centre International et des Centres nationaux. Elle indique en détail les fonctions et services que le Centre international et les Centres nationaux doivent assurer, conformément aux clauses des Accords de travail établis entre eux.

- **L'utilisation combinée de l'ISSN et de l'ISSN-L avec d'autres systèmes d'identification et de liaison**

Une annexe présente les différentes utilisations de l'ISSN et de l'ISSN-L en combinaison avec des systèmes comme le DOI®, l'OpenURL, l'URN, et le code à barres EAN. Dans tous les cas, la syntaxe et les exemples donnés sont conformes aux recommandations de chacun de ces systèmes : des règles pratiques et opérationnelles ont été mises au point grâce à la collaboration active des représentants de ces systèmes. Cette annexe dresse la liste des différents schémas d'interopérabilité entre l'ISSN et l'ISSN-L et d'autres systèmes d'identification et de liaison. Les ISSN sont abondamment utilisés dans le mécanisme de résolution de liens de référence vers des articles scientifiques et techniques, tel qu'il fonctionne dans le schéma Open URL.

L'ISSN-L renforcera le processus en permettant des requêtes plus précises à partir de références (chaîne de requête URL) ainsi que de meilleurs taux de succès au terme de la procédure de résolution. Selon le contexte, il devrait être possible dans les requêtes générées à partir des références d'encoder aussi bien l'ISSN (afin de pointer spécifiquement, par exemple, vers la ressource électronique elle-même) que l'ISSN-L (afin de pointer vers toutes les versions sur support de la publication). La possibilité d'utiliser l'ISSN-L en plus, ou à la place de l'ISSN dans les références devrait aboutir à des résultats plus cohérents dans les liens vers des références, même si des ISSN différents sont employés aux deux extrémités de la chaîne de résolution (par exemple un ISSN correspondant à la version imprimée au niveau de la référence et un ISSN « électronique » dans la liste de publications en série disponibles par le biais de la bibliothèque qui héberge le serveur de résolution de lien).

Le nouveau Manuel de l'ISSN

Le nouveau *Manuel de l'ISSN*, Partie sur le Catalogage, sera disponible cette année sur le site Web de l'ISSN. Les deux raisons principales de publier une nouvelle édition du *Manuel de l'ISSN* sont d'une part d'appliquer la nouvelle édition de la norme ISO sur l'ISSN, d'autre part de décrire l'application des formats MARC 21 et UNIMARC pour la création des notices ISSN. Le nouveau manuel de l'ISSN inclut les nouvelles règles pour la désignation et la gestion de l'ISSN-L, mais également les autres règles d'application de toutes les parties de la norme ISO sur ISSN. L'utilisation des formats bibliographiques normalisés MARC 21 et UNIMARC pour l'enregistrement de l'ISSN, simplifie les échanges de notices dans le Réseau de l'ISSN et avec les utilisateurs. L'application de formats normalisés permet le rajout de nouvelles données telles que la numérotation ou la transcription des titres et noms des éditeurs en écriture originale lorsque cela est applicable.

Conclusion

Le nouveau défi que représente pour le système ISSN l'implémentation de l'ISSN-L, est à la fois ambitieux et réaliste. Entre innovation et continuité avec le passé, il vise à répondre aux besoins des utilisateurs en s'appuyant sur les atouts que sont la base de données et l'infrastructure du Réseau ISSN. La nouvelle norme élargit les horizons de l'ISSN, dont l'avenir dépend de sa capacité à s'adapter à toutes les ressources qu'il doit identifier. Chaque nouvelle édition de la Norme ISO a coïncidé avec des changements qualitatifs du système de l'ISSN. Cette fois, la nouvelle norme introduit des changements non seulement qualitatifs, mais également quantitatifs. L'implémentation, la désignation et la communication de l'ISSN-L constituent ensemble un nouvel objectif que s'assigne le système de l'ISSN avec la publication de la nouvelle norme.

Alain Roucolle
Chef du Service Bibliographique
Centre International de l'ISSN
Paris
roucolle@issn.org